« L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux et pour l'abolition de toute domination de classe » (AIT)

Soutien aux travailleurs de FAW-Volkswagen en Chine

Nous avons reçu un message de travailleurs intérimaires de FAW-Volkswagen Automotive Co., à Changchun, en Chine. Ceux-ci alertent sur le fait que, depuis des années, ils subissent l'exploitation d'une coentreprise soutenue par le groupe allemand Volkswagen.

Depuis plus d'une décennie, FAW-Volkswagen maintient un système discriminatoire de main-d'œuvre à deux vitesses. Les travailleurs intérimaires effectuent le même travail que les salariés permanents, mais ne perçoivent qu'environ 40 % de leur salaire. Le montant total des sommes non versées aux milliers de travailleurs concernés est estimé, au bas mot, à plus de 3,2 milliards de RMB (plus de 415 millions d'€. Beaucoup ont également subi de graves déficits au niveau des cotisations obligatoires à la sécurité sociale, certains arriérés remontant à plus de dix ans.

Pour obtenir un statut permanent, les travailleurs ont été contraints de régler des sommes allant de 100 000 RMB à 200 000 RMB (13 à 26 000 €), ce qui a généré environ 300 millions de RMB (39 millions d€) de paiements illicites. Lorsque les travailleurs ont tenté d'obtenir justice par la voie judiciaire, les procédures ont été bloquées pendant plus de neuf ans. Les représentants des travailleurs ont été victimes de surveillance, de représailles et de poursuites pénales. Des actions pacifiques – notamment le fait de chanter l'hymne national devant des bâtiments administratifs pour revendiquer leurs droits – ont été détournées pour donner lieu à des accusations de « trouble à l'ordre public ».

En tant que multinationale allemande, le groupe Volkswagen est soumis à la loi allemande qui impose aux entreprises d'identifier, de prévenir et d'atténuer les risques liés aux droits de l'homme dans l'ensemble de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale, y compris au sein des coentreprises. Des obligations similaires figurent dans la directive européenne sur la diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises. En ne garantissant pas l'égalité de traitement, des salaires équitables et une protection sociale adéquate aux travailleurs de ses sites chinois – alors même qu'elle tire profit de leur travail –, l'entreprise bafoue ces obligations.

Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes soutient les demandes des travailleurs intérimaires de FAW-Volkswagen à Changchun :

- La responsabilité des patrons de Volkswagen doit être mise en lumière.
- Transparence quant aux pratiques exercées depuis des années et indemnisation de la part du groupe Volkswagen.
- A travail égal, salaire égal !

Ce combat s'inscrit dans la lutte mondiale contre l'exploitation et pour l'unité des travailleurs et travailleuses !

Créé en mars 2013, sur la base des orientations et pratiques syndicales communes des unions syndicales Solidaires en France, de la CGT en Espagne et de la CSP-Conlutas au Brésil, la RSISL (Réseau Syndical International de Solidarité et de Luttes) est né de la nécessité d'unifier les travailleurs et les luttes populaires et sociales contre les attaques des gouvernements et des patrons du monde entier.
Notre objectif est de promouvoir des actions syndicales de nature combative et internationaliste, visant à renforcer la classe ouvrière dans la lutte contre le capital et les gouvernements, et à promouvoir la solidarité internationale, à renforcer le syndicalisme anticapitaliste, autogestionnaire, démocratique, environnemental, indépendant des patrons et des gouvernements, et internationaliste, qui combat toutes les formes d'oppression: le machisme, le racisme, l'homophobie, la xénophobie.
Tous les deux ans, le réseau organise des réunions internationales et met à jour un manifeste élaboré collectivement par les près de 200 organisations et mouvements syndicaux affiliés.

Union Fédérale SUD Industrie
10 Avenue Rachel
75018 Paris

Permanence@sudindustrie.org

Secteur International :
International@sudindustrie.org